

Annexe aux Instructions de course types

VOILE LEGERE 2017 – 2020

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAYS DE LA LOIRE HANDI-VALIDE

18 octobre 2020

Port Breton

Sport Nautique de l'Ouest

Grade : 5A

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est situé dans le club house.
2.2 Avis mis en ligne info@snonantes.fr

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé devant le club house.

5. PROGRAMME DES COURSES

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	18/10/2020	a/m
Clôture des inscriptions	19/10/2020	9h30
Jauges et contrôles	ras	

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
18/10/2020	entraînement vers 16h	Toutes classes
19/10/2020	10h30	Toutes classes

6. PAVILLONS DE CLASSE

Classe	MINIJI	HANSA
Pavillon		

9. MARQUES

9.1

Marques	Définition
Marques de départ	Entre le bateau CC et la bouée cylindrique jaune de parcours ou bouée sucette blanche
Marques de Parcours	Bouée cylindrique jaune
Marques d'Arrivée	A l'arrière du bateau CC et bouée rouge à pavillon bleu

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1

Classe	Temps cible	Temps limite du 1 ^{er} pour finir	Temps limite du premier pour passer	Temps limite du dernier pour finir après le 1 ^{er}
--------	-------------	--	-------------------------------------	---

			la marque 1	
Miniji et Hansa	30'	40'	20'	20'

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

La salle du Jury est situé	Salle de cours en bas
Temps limite pour réclamer après l'arrivée du dernier	30 minutes
Le secrétariat du jury est situé	Salle de cours en bas

17. CLASSEMENT

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 L'émargement à la sortie et au retour se fera selon les modalités suivantes sans objet **[DP]**

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE **[DP]**

La publicité fournie par l'AO devra être portée selon les conditions suivantes : sans objet.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés pavillon REGATE

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS **[DP]**

23.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : sans objet.

26. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

Arbitres désignés :

NICOLE PINCEMY : Présidente du Comité de Course

GONZALVE DE YRIGOEN : Président du Jury

ANNEXE PARCOURS

Départ ; bouée 1 ; bouée 2 ; bouée 3 ; bouée 1 ; bouée 2 ; bouée 3 ; Arrivée

Les marques de parcours doivent être à laisser à bâbord :

